

A.V.M. INFORMATIQUE

Société par Actions Simplifiée au capital de 150 740 euros
Siège social : 45 avenue Leclerc, Immeuble « Le River Side », 69007 LYON
327 411 948 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 1^{er} FEVRIER 2026

Le premier février deux mille vingt-six,

La société SPIE ICS, Société par actions simplifiée au capital de 15 631 000 euros, ayant son siège social 148 avenue Pierre Brossolette, CS 20032, à MALAKOFF cedex (92247), immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 324 103 829, représentée par Madame Delphine FERRIER en sa qualité de Directeur Général ;

Agissant en qualité d'associé unique (ci-après l'« Associé unique ») de la société **A.V.M. INFORMATIQUE**, Société par actions simplifiée au capital de 150 740 euros, ayant son siège social 45 avenue Leclerc, Immeuble « Le River Side » à LYON (69007), immatriculée au RCS de LYON sous le n°327 411 948 (ci-après la « Société ») ;

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Désignation d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

La société ERNST & YOUNG et Autres, représentée par Monsieur Pierre BOURGEOIS, Commissaire aux comptes de la Société, a été avisée des présentes.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique prend acte de la démission de Monsieur Xavier DAUBIGNARD de son mandat de Président prenant effet le 31 janvier 2026 à minuit.

L'Associé unique décide de nommer en qualité de nouveau Président de la Société, à compter du 1^{er} février 2026, Madame Delphine FERRIER, née le 21 mars 1977 à Bordeaux (33), de nationalité française, demeurant à Bordeaux (33000), 42 rue Rosa Bonheur, en remplacement de Monsieur Xavier DAUBIGNARD et pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028 par l'Associé unique.

Madame Delphine FERRIER, préalablement consultée, a déclaré qu'elle acceptait ce mandat et n'exerçait aucune fonction ou n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

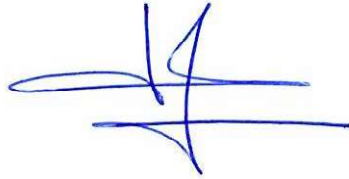
Madame Delphine FERRIER a en outre déclaré avoir pris connaissance des documents décrivant les règles éthiques du Groupe SPIE et s'engage à s'y conformer et à prendre les dispositions pour les faire respecter dès sa nomination en qualité de Président de la Société.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique.

**L'Associé unique
SPIE ICS
Représentée par Delphine FERRIER**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Delphine Ferrier.